



**HAL**  
open science

## Élise Faure-Boucharlat (dir.)

Élise Faure-Boucharlat, Jacqueline Chastel, Franck Thiériot

► **To cite this version:**

Élise Faure-Boucharlat, Jacqueline Chastel, Franck Thiériot. Élise Faure-Boucharlat (dir.). Vivre à la campagne au Moyen Âge L'habitat rural du Ve au XIIe siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques, Alpara, pp.398-406, 2001, 10.4000/books.alpara.2039 . hal-02522992

**HAL Id: hal-02522992**

**<https://inrap.hal.science/hal-02522992>**

Submitted on 28 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Élise Faure-Boucharlat (dir.)

**Vivre à la campagne au Moyen Âge**  
L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)  
d'après les données archéologiques

Alpara

---

## Lyon, Vaise, Gorge de Loup (zone nord)

Élise Faure-Boucharlat, Jacqueline Chastel et Franck Thiériot

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2039  
Éditeur : Alpara  
Lieu d'édition : Lyon  
Année d'édition : 2001  
Date de mise en ligne : 2 juin 2016  
Collection : DARA  
ISBN électronique : 9782916125428



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

FAURE-BOUCHARLAT, Élise ; CHASTEL, Jacqueline ; et THIÉRIOT, Franck. *Lyon, Vaise, Gorge de Loup (zone nord)* In : *Vivre à la campagne au Moyen Âge : L'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2001 (généré le 20 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2039>>. ISBN : 9782916125428. DOI : 10.4000/books.alpara.2039.

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

---

# Lyon, Vaise, Gorge de Loup (zone nord)

Élise Faure-Boucharlat, Jacqueline Chastel et Franck Thiériot

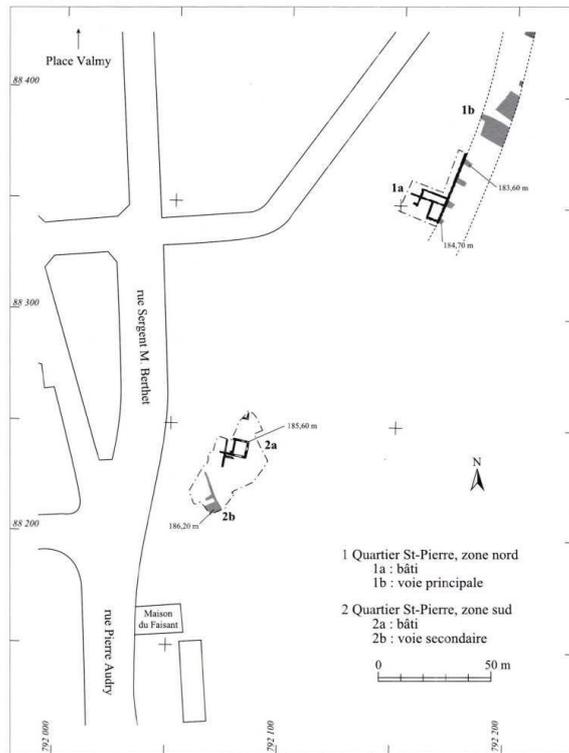
---

## NOTE DE L'AUTEUR

### Avertissement

*Les découvertes exposées dans les pages qui suivent font suite à une vaste opération de reconnaissances archéologiques et de fouilles nécessitée par la restructuration d'une friche industrielle aux portes de Lyon, dans le quartier de Vaise. L'appellation "quartier Saint-Pierre", qui reprend le vocable de l'actuelle église de Vaise, est tout à fait récente ; c'est le nom donné au programme immobilier (ZAC) lancé à l'emplacement des anciennes usines Rhodiaceta, vaste tènement de 15 ha, limité à l'ouest par la rue Michel Berthet. L'ensemble des recherches a été coordonné par J. Chastel. Si les résultats concernant la Protohistoire et l'Antiquité ont été déjà publiés, les derniers épisodes de l'histoire du site, au haut Moyen Âge, n'avaient pu encore être exploités. La réunion, dans ce volume, de données sur les habitats de cette période en offre l'occasion.*

### 1. Localisation des habitats du haut Moyen Âge dans le secteur de Lyon, Gorge de Loup (quartier Saint-Pierre)



Département :	Rhône
Commune :	Lyon 9e
Lieu-dit :	Vaise, Gorge de Loup
Nom du site :	quartier Saint-Pierre
Numéro de site :	69 389 072
Coordonnées Lambert :	X : 792.150 Y : 2088.350
Altitude NGF :	185-187 m
Cadre d'intervention :	construction de la ZAC Michel Berthet

Responsables d'opération :	J. Chastel et F. Thiériot
Date d'intervention :	1987
Superficie fouillée en tranchées :	70 m <sup>2</sup>
Extension probable du site :	700 m <sup>2</sup>

- 1 Les conditions d'étude imposées pour ce secteur (limite de l'emprise des travaux, instabilité des terrains), n'ont permis qu'une approche partielle de ce site de la périphérie lyonnaise ; à quoi il faut ajouter d'anciennes campagnes de récupération des matériaux qui ont largement perforé les sols et détruit les murs et, surtout, les bouleversements récents dus à la construction des usines. Cinq tranchées ont néanmoins révélé les vestiges d'un bâtiment dont les puissantes maçonneries étaient parfois conservées sur près d'un mètre de haut. L'ensemble, appuyé contre un mur de façade qui longe une voie nord-sud créée durant l'Antiquité, comporte plusieurs pièces (au moins quatre). Les fondations d'un escalier invitent à restituer un étage, au moins sur une partie du bâtiment. Les stratigraphies et les maçonneries montrent que le bâti a connu deux phases principales d'évolution. La fouille a livré peu d'arguments de datation, mais le rare mobilier céramique suggère une occupation entre les Ve et Ville s. On attribue à cet édifice une fonction résidentielle.

## Le site dans son environnement

### Le cadre naturel

- 2 Les vestiges se situent dans la plaine de Vaise, au quartier de Gorge de Loup, au débouché inférieur du thalweg de Trion, au pied des versants abrupts du plateau de la Sarra : versant occidental de l'éperon de Loyasse, placé dans le prolongement de la colline de Fourvière (fig. 1, rue P. Audry). Depuis une dizaine d'années, ce secteur de l'agglomération lyonnaise fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques, accompagnées systématiquement d'études géomorphologiques coordonnées par J.-P. Bravard jusqu'en 1995 (Centre de géographie et aménagement de l'Université Lyon 3). Une synthèse de celles-ci ouvre un volume des Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, consacré à Vaise dans l'Antiquité. Nous y puisons les quelques informations et, surtout, nous y renvoyons le lecteur pour de plus amples développements (Vérot-Bourrély 1995).
- 3 À la fin de l'Antiquité, l'homme est installé au pied de versants déjà fortement modifiés par les colluvionnements et ruissellements des époques pré-et protohistoriques. De cette géodynamique active, accentuée ou maîtrisée par la présence humaine, les dépôts superficiels qui en résultent sont composés de formations variées : socle cristallin et de moraines, épandage caillouteux du Quaternaire, galets de rivières, formations loessiques des dernières périodes glaciaires. Le ruisseau de Trion se limite alors à un simple ru.

- 4 Cette topographie relativement tourmentée explique l'importance des masses de sédiments, fins ou grossiers, qui recouvraient les vestiges. Mais un tel cadre offrait aussi des conditions favorables comme l'accès aisé à des matériaux de construction nombreux et variés, la présence d'eau en abondance et la proximité de voies de communication importantes, conditionnées par le relief et l'hydrographie.

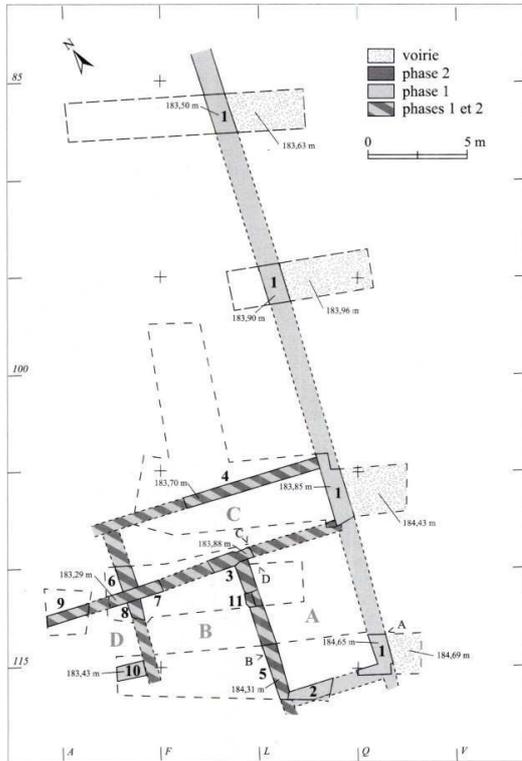
## Le contexte archéologique

- 5 L'implantation des constructions est donc particulièrement tributaire de la topographie préexistante : le pendage dominant du terrain (5 % vers le nord-ouest) et, surtout, la présence d'une voie de communication reliant Lyon à la plaine de Vaise depuis le plateau de Saint-Just par le vallon de Trion (fig. 1). Des fouilles réalisées dans le cadre de la même opération ont, en effet, permis de dégager un tronçon de voie antique, à quelques dizaines de mètres au nord des vestiges présentés ici. Cette découverte est à mettre en rapport avec la voie dite "de l'Océan et du Rhin", dont les historiens ignoraient jusque-là le tracé exact au-delà du plateau lyonnais, et qui ferait partie du réseau mis en place par Agrippa au début du règne d'Auguste. Les résultats ont fait l'objet d'une publication minutieuse dont sont tirées les informations qui suivent (Chastel *et al.* 1995).
- 6 La construction de la première chaussée de galets se situe au tout début du Ier s. ap. J.-C.. Cette première phase de fréquentation est marquée par le creusement de fosses et l'aménagement d'ouvrages de soutènement. A partir de la 2e moitié du Ier s. et jusqu'au IIIe s., les phases d'utilisation sont rythmées par des dépôts de colluvions qui nécessitent des aménagements successifs de la voirie et de ses abords, tandis que s'affirme la vocation funéraire de la zone. Le recouvrement limoneux qui intervient au IIIe s. ne marque cependant pas l'abandon de la voie. Monnaies et céramiques postérieures au IVe s. témoignent de la poursuite de sa fréquentation ; ce que confirme la construction de maisons, le long de sa bordure occidentale, au tout début du Moyen Âge.
- 7 Outre cette voie, quelques vestiges sont antérieurs à l'implantation de l'habitat décrit ci-dessous. Deux fosses ont été repérées sous les sols de deux des pièces de l'immeuble du haut Moyen Âge. Leurs parois rubéfiées et des niveaux de charbons de bois pourraient indiquer qu'il s'agit de structures de cuisson en fosse, fours ou foyers. Faute de matériel dans leur remplissage, aucune datation ne peut être avancée. Par ailleurs, le remploi en abondance de terres cuites architecturales antiques dans les maçonneries du haut Moyen Âge témoigne également de la fréquentation continue de ce secteur depuis l'Antiquité.

## Les procédés de construction

- 8 L'orientation du bâtiment est donc déterminée par le tracé de la voie (fig. 2). L'axe majeur est donné par un mur de façade reconnu sur près de 50 m, installé sur le bord occidental de la voirie ; les constructions sont implantées perpendiculairement à ce mur. Il semble que l'on ait cherché à limiter les terrassements destinés à compenser la déclivité du terrain en adaptant le module des pièces à la topographie ; ainsi, les dimensions nord-sud sont équivalentes à la moitié des dimensions est-ouest (respectivement 3 et 6 m), permettant de réduire les différences de niveau à quelques dizaines de centimètres entre le nord et le sud du bâtiment.

## 2. Plan des vestiges de l'habitat du haut Moyen Âge le long de la voie d'origine antique

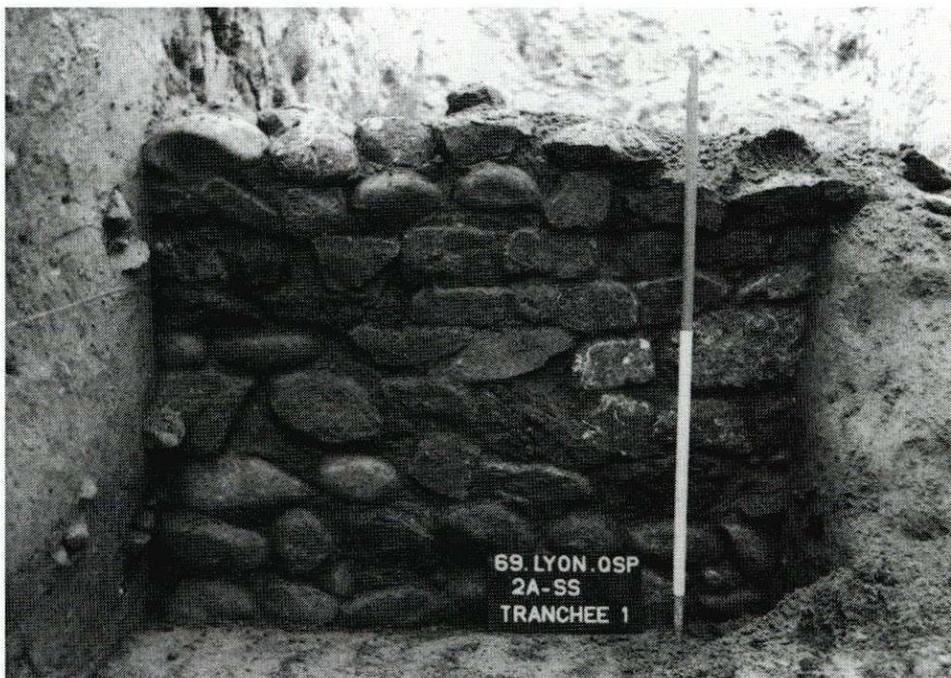


- 9 Les maçonneries mises au jour appartiennent aux soubassements du ou des bâtiments. D'une largeur supérieure au mètre, le mur de façade sur rue est le plus puissant. Les autres murs ont une largeur moyenne de 0,65 m. Leur composition hétéroclite réunit des matériaux disponibles sur place : moellons de micaschistes (40 %), galets de rivière (30 %), moellons de granite (20 %), éléments en remploi, blocs de calcaire, briques, tuiles (10 %). Les fondations proprement dites sont, dans certains tronçons, constituées uniquement de galets, technique souvent observée dans l'architecture domestique locale et destinée à limiter les remontées d'eau (fig. 3). Ces fondations n'entament que très peu le terrain naturel et sont établies entre 0,20 et 0,50 m en dessous des niveaux de circulation. Les élévations, montées par assises successives, présentent des parements relativement soignés, en *opus incertum* (fig. 4). Le seul liant utilisé est la terre argileuse.

### 3. Exemple de fondations en galets (intersection des murs 7 à 9)



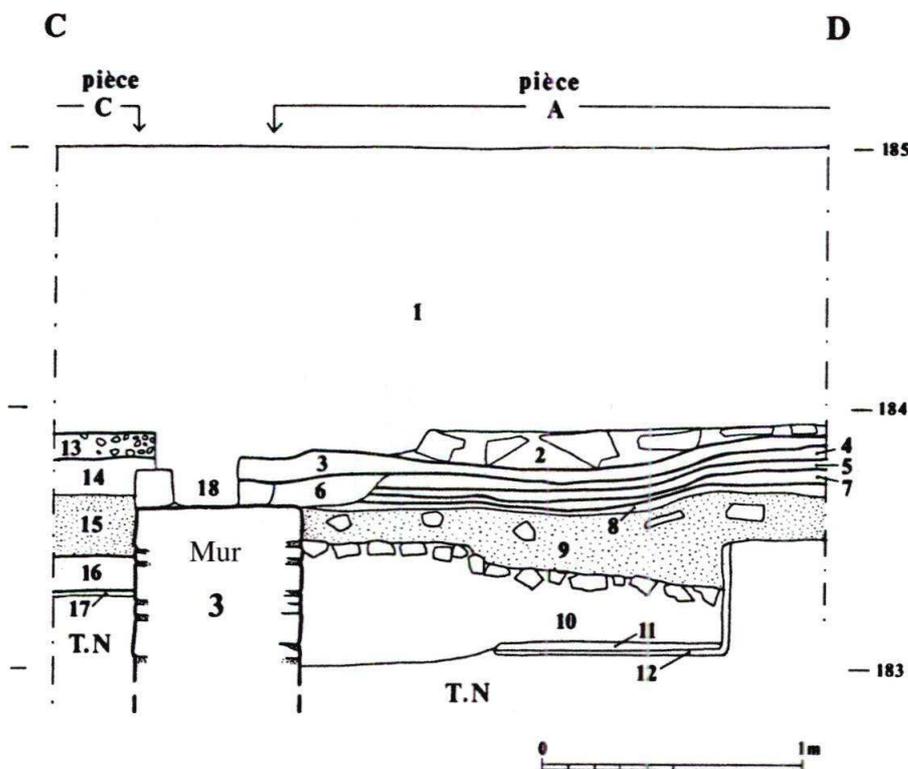
### 4. Exemple de parement (élévation du soubassement du mur 5)



- 10 En général, les sols des pièces sont réalisés en terre damée ; on relève un cas en cailloutis. En raison des conditions d'observation et de gisement, on dispose de peu d'éléments pour tenter de restituer les procédés de construction utilisés. La relative importance de la hauteur conservée des maçonneries n'exclut pas que le reste des élévations ait été réalisé en matériaux périssables, terre et bois. Le rapprochement le plus direct est à faire avec

l'établissement de la rue P. Audry (cf. monographie correspondante), à peu près contemporain, mais aussi avec des habitations plus anciennes (Haut-Empire) des quartiers de Fourvière et de Saint-Just à Lyon. Dans le cas qui nous préoccupe, aucun témoin de briques crues n'a été relevé. On dispose cependant d'une trace en négatif, disposée longitudinalement dans l'épaisseur d'un mur (fig. 5, US 18 et 3), pour évoquer l'emploi de sablières basses en bois, à moins qu'il ne s'agisse d'un seuil. La première hypothèse suggère des élévations à pan de bois, qui conviennent bien, grâce à leur structure porteuse, à la présence d'un étage, comme elle est supposée ici en raison d'un départ d'escalier retrouvé dans l'une des pièces. Cependant, la largeur générale des maçonneries de soubassement (autour de 0,60 m) renvoie davantage aux exemples d'élévation en pleine terre (Desbat 1985 : tabl. 1). Dans ce cas, la présence d'un seuil en bois est tout aussi acceptable. Il est donc difficile de trancher.

#### 5. Coupe C-D en limite des pièces C et A



**1 ET 2. COUCHES DE DÉMOLITION.** Pièce A : **3. SOL DE LA DERNIÈRE PHASE D'OCCUPATION** ; **4, 5, 7, 8. ALTERNANCE DE SOLS ET DE COUCHES D'OCCUPATION** ; **6. FOSSE D'INSTALLATION DU SEUIL OU DE LA SABLIERE BASSE N° 18** ; **9, 10. REMBLAIS D'INSTALLATION** ; **11, 12. PAROI D'UN FOYER ANTERIEUR AUX HABITATS DU HAUT MOYEN ÂGE.** Pièce C : **13, 14. COUCHE D'OCCUPATION ET SOL (DEUXIÈME PHASE)** ; **15. REMBLAI D'INSTALLATION** ; **16, 17. COUCHE D'OCCUPATION ET SOL (PREMIÈRE PHASE)**

- 11 Des fragments d'enduits à la chaux, retrouvés dans des fosses de récupération de matériaux, suggèrent que certaines parois en étaient recouvertes, comme cela est couramment attesté dans les maisons antiques (Desbat 1985 : 78). En revanche, on ne dispose d'aucun élément d'information concernant la couverture du bâtiment. Certes, la récupération des matériaux après abandon ne doit pas être exclue, mais la même observation faite pour les habitations de la rue P. Audry conduit à formuler l'hypothèse de couvertures légères (chaume ?).

## Extension et plan des constructions

- 12 Seule la limite orientale du (ou des) bâtiment est connue avec certitude, c'est-à-dire la façade sur la voie que matérialise le mur 1, solidement construit à l'emplacement d'un mur préexistant. Comme il se poursuit vers le nord largement au-delà de l'emprise du bâtiment, il pourrait, soit enclore un établissement plus vaste, soit, plus vraisemblablement, faire partie du soutènement général de la voirie. Cette dernière hypothèse est confortée par le vide archéologique de la partie nord du site, qu'on ne peut seulement imputer aux campagnes de démolition et de récupération, constatées dans la partie sud. Pour les mêmes raisons, on peut avancer que la pièce C, sorte de galerie façade, est la plus septentrionale. La limite sud, hors emprise, n'a pas été reconnue. Enfin, les constructions se développent à l'ouest selon une organisation assez complexe. Les murs 9 et 10, qui délimitent l'espace D, sont postérieurs au reste des constructions et présentent des fondations différentes ; ils pourraient appartenir à un autre programme architectural (unité d'habitation voisine, travaux d'agrandissement...).

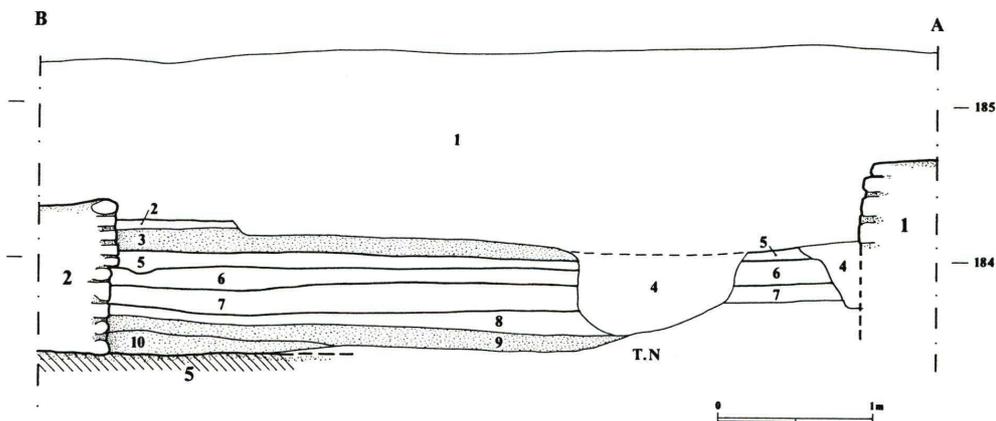
### Le bâtiment dans son premier état

- 13 Dans son état initial, le bâtiment comprenait au minimum les espaces A, B, C. et D. Seulement une centaine de mètres carrés en a été explorée (fig. 2).

### La pièce A

- 14 De forme rectangulaire, elle mesure 4,75 m de large. Un doute subsiste quant à sa longueur d'origine, dans la mesure où le mur 2 relève d'une transformation ultérieure. Son premier sol (fig. 6, US 8 et 9) en terre battue (loess) se situe à près d'un mètre en contrebas du niveau de la voie. D'ailleurs, aucun accès direct avec cette voie n'a été repéré. En revanche, il semble que l'on puisse restituer un accès de plain-pied avec la pièce C.

### 6. Coupe B-A, dans la pièce A



**1. COUCHES DE DÉMOLITION ; 2. SOL DE LA DERNIÈRE PHASE D'OCCUPATION ; 3. REMBLAIS D'INSTALLATION ; 4. FOSSÉS DE RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX ; 5, 6, 7, 8. ALTERNANCE DE SOLS ET DE COUCHES D'OCCUPATION ; 9,10. REMBLAIS D'INSTALLATION.**

- 15 Par la suite, le sol de la pièce A est exhaussé une première fois de plus de 0,20 m (fig. 6, US 2 et 3). Ce niveau correspond précisément à celui d'un passage (fig. 2, n° 11) pratiqué dans

le mur 5. Une marche et sa contremarche, installées dans l'épaisseur du mur 5, sont retaillées dans un fût de colonne en calcaire de choin, long de 0,90 m pour un diamètre de 1 m (fig. 7). Le sommet de la contremarche se situe 0,40 m plus haut que le sol de la pièce B. Considérant qu'il serait peu logique de monter deux marches depuis la pièce A pour redescendre dans la pièce voisine, ce dispositif a été interprété comme le départ d'un escalier vers un étage installé au-dessus de la pièce B. Enfin, une légère feuillure et une petite crapaudine, creusées dans le même bloc, suggèrent que le bas de l'éventuelle cage d'escalier pouvait être fermé par une porte de bois.

#### 7. Pièce A : marche et contremarche taillées dans un fût de colonne en remploi



- 16 On ne peut restituer précisément la destination de cette pièce A. Néanmoins, ses dimensions supérieures aux autres, la concentration des débris d'enduit de chaux dans cet espace et la qualité de l'agencement d'un éventuel escalier lui confèrent le statut de pièce d'habitation principale de la maison.

#### *La pièce B*

- 17 On ne connaît avec certitude que sa dimension est-ouest, à savoir 5 m. En grande partie détruite par une fosse de récupération, il est difficile d'en reconnaître la disposition. Divers arguments stratigraphiques et métriques indiquent qu'elle est limitée au sud, dès l'origine ou dans un deuxième temps, par une paroi placée dans le prolongement du mur 10. Son sol, également de terre battue, connaît lui aussi deux niveaux successifs séparés de 10 cm. Il est probable qu'on y accédait, depuis la pièce C, par un seuil ménagé dans le mur 7, mais dont on ne connaît que le deuxième état (cf. ci-dessous).

### **La pièce C**

- 18 Orientée est-ouest, elle mesure 10,36 par 2,85 m. Son sol, en légère pente vers l'ouest, est en terre brute. Dans un premier temps l'écart avec le niveau de la voie est d'environ 0,50 m ; il est ensuite réduit à une trentaine de centimètres. L'accès depuis la rue impliquait donc une ou deux marches d'escalier. En raison des possibilités de communication avec les pièces A et B, la pièce C semble faire office de couloir d'accès. Placée au nord, elle peut en outre assurer la protection thermique des pièces d'habitation.

### **Les transformations du bâti**

- 19 Sans remettre en cause le plan précédent, les modifications apportées alors sont importantes et pourraient correspondre à l'adaptation du bâtiment à de nouvelles contraintes liées à la voirie adjacente. Ainsi, le mur sur rue est totalement refait, sans laisser trace du précédent. D'une manière générale, le sol de toutes les pièces est surélevé d'une vingtaine de centimètres, plaçant ainsi la pièce C quasi de plain-pied avec la voie, tout en sauvegardant ses communications avec les pièces A et B. La stratigraphie de part et d'autre du mur n° 3 montre la simultanéité de l'exhaussement des sols avec une campagne de reprise ou de reconstruction de l'ensemble des murs (fig. 5). La construction du mur 2, qui la subdivise, est contemporaine ou postérieure à ces travaux.

### **L'abandon et la ruine du bâtiment**

- 20 On ne connaît pratiquement rien du processus d'abandon et de démolition de cette vaste maison, tant les perturbations ultérieures viennent brouiller la lecture des événements. Il est possible que toutes les pièces ne soient pas abandonnées en même temps. En effet, quelques indices, notamment la comparaison des stratigraphies de part et d'autre du mur 5, suggèrent que l'occupation a pu se replier un temps dans la pièce A, peut-être au moment de l'édification du mur 2. En tout cas, à une époque indéterminée, les ruines ont servi de véritable carrière de pierre, avant que le secteur, déserté pour de longs siècles, ne soit recouvert de plus d'un mètre de colluvions.

## **La chronologie du site**

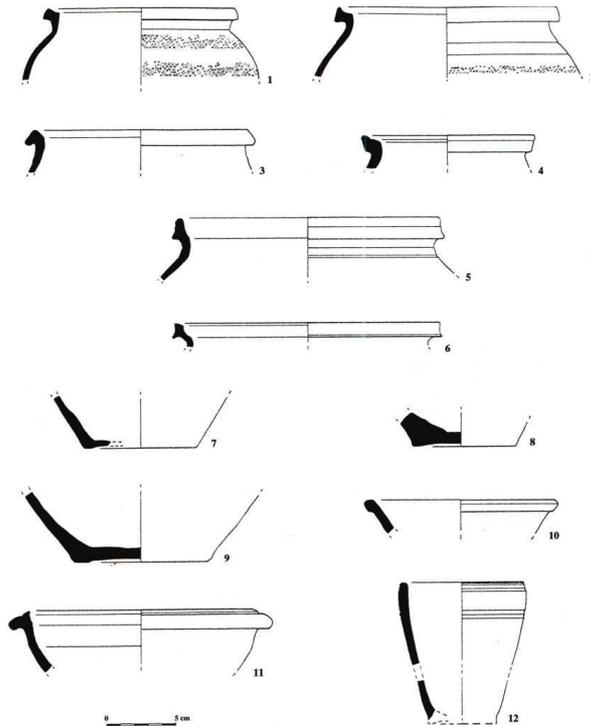
- 21 Si la chronologie relative des faits archéologiques permet de dégager les deux grandes phases d'occupation décrites ci-dessus, les arguments de chronologie absolue n'autorisent pas une datation précise de chacune d'elles. Aussi, doit-on s'en tenir à une fourchette chronologique large qui recouvre les deux étapes architecturales des vestiges. Ces informations se fondent essentiellement sur le mobilier céramique, puisque des deux monnaies exhumées, l'une est du Bas-Empire, l'autre est illisible.

### **La céramique**

- 22 Le mobilier céramique, peu abondant, provient de 19 US différentes, réparties entre les trois principales tranchées du site. On dénombre 104 fragments formant un ensemble assez hétérogène, puisque des formes et productions de l'Antiquité voisinent avec des productions ultérieures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (fig. 8). Compte tenu

de la nature des vestiges et des conditions de la fouille, aucun des lots ne correspond à un ensemble clos et leur faiblesse numérique n'autorise aucune remarque d'ordre statistique (ex. : cuisson oxydante/cuisson réductrice ou formes ouvertes/formes fermées). Les céramiques antiques (sigillées, communes claires, amphores...) peuvent être considérées comme du mobilier résiduel, provenant des occupations antérieures du site, dont la voie est la manifestation la plus évidente.

#### 8. Sélection de mobilier céramique



- 23 Quoique réduit (une quarantaine de fragments caractéristiques), l'ensemble du début du Moyen Âge montre une assez grande variété dans les formes et les dimensions des vases, ainsi que dans les techniques de fabrication : vaisselle de table et de cuisine, formes ouvertes et formes fermées, réalisées en cuisson oxydante (pâtes orangées à bistre) et en cuisson réductrice (pâtes grises à noires). Les premières présentent une texture homogène, assez fine ; les secondes sont le plus souvent grossières, voire très grossières.
- Les céramiques en pâte claire, orangée à bistre, regroupent les formes héritées de l'Antiquité. Parmi elles les *ollae*, les mortiers à collerette et les bols sont caractéristiques et désormais bien repérés dans la région Rhône-Alpes, dans la vallée du Rhône, le Midi de la France et en Suisse, dans des faciès de l'Antiquité tardive et du début du Moyen Âge.
- 24 Les *ollae* ovoïdes ou globulaires à lèvre à profil triangulaire ou rectangulaire (bandeau de première génération), dotées d'un fond plat et étroit, sont présentes dès la première moitié du Ve s. et semblent perdurer jusqu'au milieu du VIIe s. Les exemplaires du quartier Saint-Pierre, dont deux portent un décor à la molette, rentrent parfaitement dans cette catégorie (fig. 8, n° 1 à 4).
- 25 Des mortiers à collerette (deux cas relevés ici) leur sont fréquemment associés, au moins durant la phase Ve-VIe s. (Cathma 1993, Haldimann 1994, Garniere *et al.* 1995). Dans notre région, on constate cette association à Poncin dès le début du Ve s., à Trévoux et à

Château-Gaillard pour les Ve-VIe s. ; mais aussi à Lyon, sur les sites des Célestins (horizon I) et de la rue P. Audry (état 1), ainsi qu'à Beynost, dans des niveaux attribués aux VIe-VIIe s. (cf. monographies correspondantes).

- C'est au cours de cette période que la production de formes identiques en pâte grise se substitue progressivement à celle en pâte oxydée. Il n'est donc pas surprenant de trouver, dans l'ensemble étudié ici, un mortier (n° 11) et une *olla* à lèvre triangulaire en pâte grise (n° 6). Les autres fragments en pâte grise appartiennent tous à des formes hautes, en majorité des *ollae* à fond plat de taille variée (n° 7 à 9). La facture en est particulièrement grossière lorsqu'il s'agit des vases de gros gabarit. Un fragment de lèvre (n° 5) montre l'évolution vers le rebord en bandeau de deuxième génération, tel qu'il se perpétue durant tout le Moyen Âge. Ces formes sont à rapprocher de l'importante série de vases funéraires de Saint-Laurent de Choulans à Lyon, datés des VIe-VIIIe s. (Faure-Boucharlat, Reynaud 1986).
- 26 Les gobelets à profil tronconique (n° 12) sont à placer dans la même fourchette chronologique. L'association de ce type avec des *ollae* en pâte grise à lèvre en bandeau a été plusieurs fois relevée dans le Genevois comme dans la région Rhône-Alpes. C'est précisément le cas à Saint-Laurent, mentionné plus haut. Ces gobelets sont souvent ornés de registre(s) de décor incisé ou peigné sur la partie supérieure de la paroi. L'exemplaire présent ici n'échappe pas à la règle. Un fragment de panse isolé, portant un décor peigné, pourrait avoir appartenu à un récipient de ce type, mais de plus grande taille.
- 27 Un bec tubulaire peut, à la rigueur, rentrer dans cet ensemble. Cette forme est peu répandue dans la région. Connue sur quelques cruches à Lyon aux Xe-XIe s (sites de Saint-Just et Saint-Jean), le bec tubulaire est aussi attesté dans plusieurs ensembles régionaux du haut Moyen Âge : Lyon Célestins (horizon II), rue P. Audry (état 2) et Hières-sur-Amby, Isère.
- 28 L'ensemble des arguments de datation fournis par la céramique conduit à envisager que le bâtiment a été construit, occupé et abandonné entre les Ve et VIIIe s. Il est actuellement impossible de préciser si tout ou partie du VIIIe s. est concerné.

## Conclusion

- 29 Les conditions de la fouille laissent bien des questions en suspens. Sur l'aspect des constructions tout d'abord : leur étendue n'est pas connue et la présence d'un étage reste une hypothèse ; on ignore presque tout des ouvertures sur l'extérieur et les circulations intérieures peuvent être seulement suggérées. On constate cependant que les constructeurs perpétuent des techniques en usage dans l'architecture domestique de l'Antiquité, associant de solides soubassements maçonnés et des élévations en pleine terre ou à pans de bois.
- 30 La fonction résidentielle du bâtiment se déduit de l'absence de témoins d'activités autres que domestiques. Le caractère relativement fruste des maçonneries, telles qu'elles sont parvenues, ne saurait trahir une construction de qualité, même si l'on dispose de bien peu d'informations sur les équipements de confort de cet habitat : des sols successifs bien agencés, mais toujours en terre battue ; des parois probablement revêtues d'enduits ; un dispositif soigné, en pierre de taille, pour la base d'un escalier (?). En revanche, rien ne nous renseigne sur l'approvisionnement en eau et les moyens de chauffage.
- 31 L'emplacement des constructions, étroitement liées à la voirie publique, leur liaison avec le mur de soutènement de cette voie, leur plan régulier et compact, les divisions internes

du bâti, adaptées à la topographie du lieu, traduisent un programme architectural rationnel. L'édification de l'immeuble en question — qui n'est pas un cas isolé, comme le montrent d'autres découvertes dans le voisinage — pourrait rentrer dans une phase de "lotissement" de ce secteur de la périphérie lyonnaise, dont la vocation résidentielle semble s'affirmer dès l'Antiquité tardive. Maison urbaine ou plutôt résidence suburbaine ? Ces vestiges donnent un aperçu, à l'aube du Moyen Âge, des formes de l'habitat aux abords de la cité lyonnaise.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Documentation

**Chastel et al. 1995** : CHASTEL (J.), PLASSOT (E.), THIERIOT (F.). — Le quartier Saint-Pierre, la voie et les sépultures. In : DELAVAL (E.), BELLON (C.), CHASTEL (J.), PLASSOT (E.), TRANOY (L.). — *Vaise, un quartier de Lyon antique*. Lyon : Service régional de l'archéologie, DARA n° 11, p. 39-70.

**Rapport Chastel, Hénon 1987** : CHASTEL (J.), HENON (P.). - Sondages archéologiques dans l'emprise de la Z.A.C Michel Berthet (quartier Saint-Pierre, Vaise) à Lyon (Rhône). Rapport de sondages. Lyon : Ministère de la culture, DAH Rhône-Alpes, Rhône-Poulenc, 1987, 40 p., 38 pl.